

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Comptabilité des communes de - 3500 habitants - BUDGET ANNEXE  
TOURISME COMMUNE DE VENDRES (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 21340329800093

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE CAPESTANG

**M 14**

**Compte administratif  
voté par nature**

**BUDGET : BUDGET TOURISME VENDRES (3)**

**ANNEE 2019**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

### III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

### IV - Annexes (6)

#### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	29
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

#### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

**D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures**

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	30

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>Code INSEE</b> 34329	<b>BUDGET ANNEXE TOURISME COMMUNE DE VENDRES</b> <b>BUDGET TOURISME VENDRES</b>	<b>CA</b> <b>2019</b>
----------------------------	--	--------------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

<b>Potentiel fiscal et financier (1)</b>		<b>Valeurs par hab.</b> <b>(population DGF)</b>	<b>Moyennes nationales du</b> <b>potentiel financier par</b> <b>habitants de la strate</b>
<b>Fiscal</b>	<b>Financier</b>		

<b>Informations financières – ratios (2)</b>		<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de</b> <b>la strate (3)</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 219 040,40	G	1 256 280,75
	Section d'investissement	B	86 976,11	H	154 566,34

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

=

=

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	= A+B+C+D	<b>1 306 016,51</b>	= G+H+I+J	<b>1 410 847,09</b>
---	-----------	---------------------	-----------	---------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	<b>0,00</b>	= K+L	<b>0,00</b>

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 219 040,40	= G+H+K	1 256 280,75
	Section d'investissement	= B+D+F	86 976,11	= H+J+L	154 566,34
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	<b>1 306 016,51</b>	= G+H+I+J+K+L	<b>1 410 847,09</b>

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

**BUDGET ANNEXE TOURISME COMMUNE DE VENDRES - BUDGET TOURISME VENDRES - CA - 2019**

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses engagées non mandatées</b>	<b>Titres restant à émettre</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	175 020,00	152 781,09	0,00	0,00	22 238,91
012	Charges de personnel, frais assimilés	149 900,00	147 949,24	0,00	0,00	1 950,76
014	Atténuations de produits	621 000,00	599 498,32	0,00	0,00	21 501,68
65	Autres charges de gestion courante	300 394,00	296 570,69	0,00	0,00	3 823,31
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 246 314,00</b>	<b>1 196 799,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>49 514,66</b>
66	Charges financières	18 000,00	17 941,00	0,00	0,00	59,00
67	Charges exceptionnelles	13 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	17 399,84				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 294 713,84</b>	<b>1 214 740,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>79 973,50</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	4 300,06	4 300,06			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>4 300,06</b>	<b>4 300,06</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 299 013,90</b>	<b>1 219 040,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>79 973,50</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	5 448,00	5 777,18	0,00	0,00	-329,18
70	Produits services, domaine et ventes div	173 565,90	159 373,48	0,00	0,00	14 192,42
73	Impôts et taxes	695 000,00	665 944,37	0,00	0,00	29 055,63
74	Dotations et participations	415 000,00	415 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,70	0,00	0,00	-0,70
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 289 013,90</b>	<b>1 246 095,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42 918,17</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	207,00	0,00	0,00	-207,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 289 013,90</b>	<b>1 246 302,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42 711,17</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	10 000,00	9 978,02			21,98
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>10 000,00</b>	<b>9 978,02</b>			<b>21,98</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 299 013,90</b>	<b>1 256 280,75</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42 733,15</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>0,00</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	39 168,00	39 106,09	0,00	61,91
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	331 231,00	2 892,00	0,00	328 339,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>370 399,00</b>	<b>41 998,09</b>	<b>0,00</b>	<b>328 400,91</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	35 000,00	35 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	16 234,08			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>51 234,08</b>	<b>35 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 234,08</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>421 633,08</b>	<b>76 998,09</b>	<b>0,00</b>	<b>344 634,99</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	10 000,00	9 978,02		21,98
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>10 000,00</b>	<b>9 978,02</b>		<b>21,98</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>431 633,08</b>	<b>86 976,11</b>	<b>0,00</b>	<b>344 656,97</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>0,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	63 982,00	25 000,00	0,00	38 982,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>63 982,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>38 982,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	32 000,00	31 768,58	0,00	231,42
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	93 497,70	93 497,70	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>125 497,70</b>	<b>125 266,28</b>	<b>0,00</b>	<b>231,42</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>189 479,70</b>	<b>150 266,28</b>	<b>0,00</b>	<b>39 213,42</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	4 300,06	4 300,06		0,00

**BUDGET ANNEXE TOURISME COMMUNE DE VENDRES - BUDGET TOURISME VENDRES - CA - 2019**

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>4 300,06</b>	<b>4 300,06</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>193 779,76</b>	<b>154 566,34</b>	<b>0,00</b>	<b>39 213,42</b>
<b>Pour information</b>					
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	152 781,09		152 781,09
012	Charges de personnel, frais assimilés	147 949,24		147 949,24
014	Atténuations de produits	599 498,32		599 498,32
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	296 570,69		296 570,69
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	17 941,00	0,00	17 941,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	4 300,06	4 300,06
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>1 214 740,34</b>	<b>4 300,06</b>	<b>1 219 040,40</b>
	<b>Pour information</b>			
	<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>			<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	35 000,00	0,00	35 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	39 106,09	9 978,02	49 084,11
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 892,00	0,00	2 892,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement –Total</b>	<b>76 998,09</b>	<b>9 978,02</b>	<b>86 976,11</b>
	<b>Pour information</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>			<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 777,18		5 777,18
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	159 373,48		159 373,48
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		9 978,02	9 978,02
73	Impôts et taxes	665 944,37		665 944,37
74	Dotations et participations	415 000,00		415 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,70	0,00	0,70
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	207,00	0,00	207,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>1 246 302,73</b>	<b>9 978,02</b>	<b>1 256 280,75</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	31 768,58	0,00	31 768,58
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	93 497,70		93 497,70
13	Subventions d'investissement	25 000,00	0,00	25 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		4 300,06	4 300,06
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>150 266,28</b>	<b>4 300,06</b>	<b>154 566,34</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>175 020,00</b>	<b>152 781,09</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 238,91</b>
60222	Produits d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats prestat* services (hors terrains)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	1 800,00	2 718,24	0,00	0,00	-918,24
60622	Carburants	0,00	1 970,43	0,00	0,00	-1 970,43
60623	Alimentation	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00
60631	Fournitures d'entretien	600,00	109,32	0,00	0,00	490,68
60632	Fournitures de petit équipement	7 500,00	4 668,90	0,00	0,00	2 831,10
60636	Vêtements de travail	3 000,00	1 674,75	0,00	0,00	1 325,25
6064	Fournitures administratives	0,00	62,06	0,00	0,00	-62,06
6068	Autres matières et fournitures	15 000,00	24 574,62	0,00	0,00	-9 574,62
6135	Locations mobilières	25 000,00	17 520,26	0,00	0,00	7 479,74
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	425,00	0,00	0,00	-425,00
615232	Entretien, réparations réseaux	20 000,00	10 179,48	0,00	0,00	9 820,52
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	2 303,68	0,00	0,00	2 696,32
61558	Entretien autres biens mobiliers	7 500,00	13 692,30	0,00	0,00	-6 192,30
6156	Maintenance	200,00	234,00	0,00	0,00	-34,00
6168	Autres primes d'assurance	800,00	516,53	0,00	0,00	283,47
6188	Autres frais divers	22 000,00	6 695,35	0,00	0,00	15 304,65
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	300,00	126,66	0,00	0,00	173,34
6226	Honoraires	500,00	456,00	0,00	0,00	44,00
6228	Divers	0,00	21 132,00	0,00	0,00	-21 132,00
6231	Annonces et insertions	800,00	2 269,08	0,00	0,00	-1 469,08
6232	Fêtes et cérémonies	45 000,00	27 414,08	0,00	0,00	17 585,92
6236	Catalogues et imprimés	8 000,00	7 778,80	0,00	0,00	221,20
6238	Divers	0,00	1 892,27	0,00	0,00	-1 892,27
6257	Réceptions	7 000,00	4 304,87	0,00	0,00	2 695,13
6262	Frais de télécommunications	0,00	62,41	0,00	0,00	-62,41
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>149 900,00</b>	<b>147 949,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 950,76</b>
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 700,00	1 668,34	0,00	0,00	31,66
6413	Personnel non titulaire	104 500,00	104 730,12	0,00	0,00	-230,12
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	33 500,00	32 947,07	0,00	0,00	552,93
6453	Cotisations aux caisses de retraites	4 700,00	4 380,09	0,00	0,00	319,91
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 500,00	4 223,62	0,00	0,00	1 276,38
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>621 000,00</b>	<b>599 498,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 501,68</b>
7398	Reverst., restitut* et prélèvt divers	621 000,00	599 498,32	0,00	0,00	21 501,68
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>300 394,00</b>	<b>296 570,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 823,31</b>
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	13 000,00	12 395,00	0,00	0,00	605,00
65548	Autres contributions	3 500,00	2 069,66	0,00	0,00	1 430,34
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	282 465,00	0,00	0,00	0,00	282 465,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	0,00	280 677,03	0,00	0,00	-280 677,03
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	1 429,00	1 429,00	0,00	0,00	0,00
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>1 246 314,00</b>	<b>1 196 799,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>49 514,66</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>18 000,00</b>	<b>17 941,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>59,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	18 000,00	17 941,00	0,00	0,00	59,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>13 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 000,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>17 399,84</b>				

**BUDGET ANNEXE TOURISME COMMUNE DE VENDRES - BUDGET TOURISME VENDRES - CA - 2019**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>1 294 713,84</b>	<b>1 214 740,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>79 973,50</b>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</i>	<i>4 300,06</i>	<i>4 300,06</i>			<i>0,00</i>
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	<i>4 300,06</i>	<i>4 300,06</i>			<i>0,00</i>
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>4 300,06</b>	<b>4 300,06</b>			<b>0,00</b>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>4 300,06</b>	<b>4 300,06</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 299 013,90</b>	<b>1 219 040,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>79 973,50</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	5 448,00	5 777,18	0,00	0,00	-329,18
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 448,00	5 777,18	0,00	0,00	-329,18
70	Produits services, domaine et ventes div	173 565,90	159 373,48	0,00	0,00	14 192,42
70323	Redev. occupat° domaine public communal	136 000,00	135 522,00	0,00	0,00	478,00
70688	Autres prestations de services	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	37 365,90	23 851,48	0,00	0,00	13 514,42
73	Impôts et taxes	695 000,00	665 944,37	0,00	0,00	29 055,63
7336	Droits de place	60 000,00	60 250,50	0,00	0,00	-250,50
7338	Autres taxes	5 000,00	8 000,00	0,00	0,00	-3 000,00
7362	Taxes de séjour	630 000,00	597 693,87	0,00	0,00	32 306,13
74	Dotations et participations	415 000,00	415 000,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	415 000,00	415 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,70	0,00	0,00	-0,70
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,70	0,00	0,00	-0,70
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>1 289 013,90</b>	<b>1 246 095,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42 918,17</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	207,00	0,00	0,00	-207,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	207,00	0,00	0,00	-207,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>1 289 013,90</b>	<b>1 246 302,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42 711,17</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	10 000,00	9 978,02			21,98
722	Immobilisations corporelles	10 000,00	9 978,02			21,98
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>10 000,00</b>	<b>9 978,02</b>			<b>21,98</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 299 013,90</b>	<b>1 256 280,75</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42 733,15</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	39 168,00	39 106,09	0,00	61,91
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2182	Matériel de transport	16 930,00	14 107,00	0,00	2 823,00
2188	Autres immobilisations corporelles	17 238,00	24 999,09	0,00	-7 761,09
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	331 231,00	2 892,00	0,00	328 339,00
2313	Constructions	331 231,00	0,00	0,00	331 231,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	2 892,00	0,00	-2 892,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>370 399,00</b>	<b>41 998,09</b>	<b>0,00</b>	<b>328 400,91</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	35 000,00	35 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	35 000,00	35 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	16 234,08			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>51 234,08</b>	<b>35 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 234,08</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>421 633,08</b>	<b>76 998,09</b>	<b>0,00</b>	<b>344 634,99</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	10 000,00	9 978,02		21,98
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	10 000,00	9 978,02		21,98
2158	Autres installat°, matériel et outillage	10 000,00	9 978,02		21,98
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>10 000,00</b>	<b>9 978,02</b>		<b>21,98</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>431 633,08</b>	<b>86 976,11</b>	<b>0,00</b>	<b>344 656,97</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	63 982,00	25 000,00	0,00	38 982,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	63 982,00	25 000,00	0,00	38 982,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>63 982,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>38 982,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	125 497,70	125 266,28	0,00	231,42
10222	FCTVA	32 000,00	31 768,58	0,00	231,42
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	93 497,70	93 497,70	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>125 497,70</b>	<b>125 266,28</b>	<b>0,00</b>	<b>231,42</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>189 479,70</b>	<b>150 266,28</b>	<b>0,00</b>	<b>39 213,42</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	4 300,06	4 300,06	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	4 300,06	4 300,06	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>4 300,06</b>	<b>4 300,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>4 300,06</b>	<b>4 300,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>193 779,76</b>	<b>154 566,34</b>	<b>0,00</b>	<b>39 213,42</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>		<b>A2.1</b>

**A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>		<b>A2.2</b>

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					700 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					700 000,00									
01KJM9011PR	CREDIT AGRICOLE	02/06/2008		01/03/2010	700 000,00	F		4,660	0,000	EUROS	A	C	N	A-1
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									

**BUDGET ANNEXE TOURISME COMMUNE DE VENDRES - BUDGET TOURISME VENDRES - CA - 2019**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipés O/N	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1661 Autres emprunts (total)					0,00									
1662 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1667 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>700 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV  
A2.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						F						
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		350 000,00					35 000,00	17 941,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		350 000,00					35 000,00	17 941,00	0,00	0,00
01KJM9011PR	N	0,00	A-1	350 000,00	9,17	F		4,660	35 000,00	17 941,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locales-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>350 000,00</b>					<b>35 000,00</b>	<b>17 941,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## BUDGET ANNEXE TOURISME COMMUNE DE VENDRES - BUDGET TOURISME VENDRES - CA - 2019

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>		<b>A2.3</b>

**A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>		<b>A2.4</b>

**A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indicats sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	1  100,00  350 000,00	0  0,00  0,00	0  0,00  0,00	0  0,00  0,00	0  0,00  0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0  0,00  0,00	0  0,00  0,00	0  0,00  0,00	0  0,00  0,00	0  0,00  0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	0  0,00  0,00	0  0,00  0,00	0  0,00  0,00	0  0,00  0,00	0  0,00  0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0  0,00  0,00	0  0,00  0,00	0  0,00  0,00	0  0,00  0,00	0  0,00  0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0  0,00  0,00	0  0,00  0,00	0  0,00  0,00	0  0,00  0,00	0  0,00  0,00	
(F) Autres types de structures	0  0,00  0,00	0  0,00  0,00	0  0,00  0,00	0  0,00  0,00	0  0,00  0,00	0  0,00  0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>51 234,08</b>	<b>35 000,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>35 000,00</b>	<b>35 000,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	35 000,00	35 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>16 234,08</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	16 234,08	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>35 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 000,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>36 300,06</b>	<b>36 068,64</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>32 000,00</b>	<b>31 768,58</b>
10222	FCTVA		
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>4 300,06</b>	<b>4 300,06</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28182	Matériel de transport	4 300,06	4 300,06
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>36 068,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>93 497,70</b>	<b>129 566,34</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>35 000,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>129 566,34</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (3)</b>
	<b>94 566,34</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS  
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>Personnes de droit privé</b>		
<u>Associations</u>		
COMMUNE MARITIMES LR	229,00	
RIVAGES DE FRANCE	200,00	
SNSM VALRAS	1 000,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
<b>Personnes de droit public</b>		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC...)</u>		
<u>Autres</u>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 429,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 19  
 Nombre de membres présents : 12  
 Nombre de suffrages exprimés : 11  
 VOTES :  
 Pour : 11  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 02/03/2019

Présenté par (1) catherine limorte 1ère adjointe.  
 A VENDRES, le 06/03/2020  
 catherine limorte 1ère adjointe

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE.  
 A VENDRES, le 06/03/2020  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

DUROC Ghislaine	
ESTAQUE Gérard	
FABRIS Mylène	
GOUZY Pascale	
LIMORTE Catherine	
PEREZ Jean-Pierre	
ROBIN Christophe	
ROTH Yolande	
ROYO Michel	
SCHLINDWEIN Gérard	
VASSAKOS Richard	

Certifié exécutoire par (1) catherine limorte 1ère adjointe, compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/03/2020, et de la publication le 09/03/2020

A VENDRES, le 09/03/2020

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.  
 (2) L'assemblée délibérante étant : du conseil municipal.

**COMMUNE DE VENDRES  
BUDGET ANNEXE DU TOURISME**

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE  
ADMINISTRATIF 2019**

Sommaire :

- I. Le cadre général du budget
- II. La section de fonctionnement
- III. La section d'investissement
- IV. Les données synthétique du budget – récapitulation

**I. Le cadre général du budget**

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées pour l'année 2019. Il constitue un acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année qui suit celle à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur, constate les opérations de recettes et de dépenses réalisées pour la période qui s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le compte administratif 2019 a été voté le 6 mars 2020 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent ce compte administratif. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents recrutés pour ce service; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation, comme son nom l'indique, à constater les investissements réalisés.

**II. La section de fonctionnement**

**a) Généralités**

La section de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...)

Pour le tourisme :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre de la taxe de séjour, des redevances des plagistes, des emplacements au marché saisonnier, et à la subvention de la Commune. Elle représente toutefois 415 000 € en 2019. Elle s'explique par le transfert de la compétence « promotion du tourisme » à la Communauté de Communes La Domitienne au 1er janvier 2018, induisant un jeu d'écritures comptables entre le budget principal de la Commune et son budget annexe du tourisme.

Ainsi, la Commune continue à percevoir la taxe de séjour sur ce budget annexe et la reverse à la Domitienne. Toutefois, ayant conservé les dépenses liées au tourisme, elle a besoin de recettes issues du budget principal. La Domitienne, quant à elle, a compensé cette dépense du budget principal en augmentant l'attribution de compensation de 525 000 €.

Les recettes de fonctionnement 2019 représentent donc 1 256 280,75 euros.

Les dépenses de fonctionnement, quant à elles, sont constituées principalement par les salaires du personnel municipal affecté au tourisme (personnel titulaire et personnel saisonnier recruté spécialement pour la surveillance de la plage et pour son entretien), par les dépenses courantes (eau, électricité, téléphone, assurances, etc.), par le financement des festivités, par la redevance pour concession due à l'Etat, par le reversement de la taxe de séjour encaissée à la Domitienne et au Département (10%), par les analyses d'eau de baignade et le paiement des intérêts des emprunts.

Les dépenses de fonctionnement 2019 représentent 1 219 040,40 euros.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité du budget tourisme à financer lui-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt.

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	recettes	Montant
Dépenses courantes	152 781,09 €	Excédent brut reporté	0,00 €
Dépenses de personnel	147 949,24 €	Recettes des services	159 373,48 €
Autres dépenses de gestion courante	296 570,69 €	Remboursements	5 777,18 €
Dépenses financières	17 941,00 €	Droits de place et taxe de séjour	665 944,37 €
Dépenses exceptionnelles	0,00 €	Autres recettes de gestion	0,70 €
Reversement taxe de séjour	599 498,32 €	Autres recettes	207,00 €
Dépenses imprévues	0,00 €	Recettes financières	0,00 €
Total dépenses réelles	1 214 740,34 €	Subvention du budget principal	415 000,00 €
Charges (écriture d'ordre)	4 300,06 €	Total recettes réelles	1 246 302,73 €
Virement à la section d'investissement	0,00 €	Produits (écritures d'ordre)	9 978,02 €
Total général	1 219 040,40 €	Total général	1 256 280,75 €

### III. La section d'investissement

#### a) Généralités

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets touristiques à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule,...

Le budget d'investissement du tourisme regroupe :

-en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structure en cours de création.

-en recettes : les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

dépenses	montant	recettes	Montant
Soldes d'investissement reporté	0,00 €	Virement de la section de fonctionnement	93 497,70 €
Remboursements d'emprunts	35 000,00 €	Excédent brut reporté	237 853,32 €
Etudes	0,00 €		0,00 €
Achat de matériel	39 106,09 €	FCTVA	31 768,58 €
Travaux	2 892,00 €	Cessions d'immobilisations	0,00 €
Autres dépenses	0,00 €	Subventions	25 000,00 €
Charges (écritures d'ordre)	9 978,02 €	Emprunt	0,00 €
		Produits (écritures d'ordre)	4 300,06 €
Intégrations (écritures d'ordre)	0,00 €	Intégrations (écritures d'ordre)	0,00 €
<b>Total général</b>	<b>86 976,11 €</b>	<b>Total général</b>	<b>392 419,66 €</b>

c) Les principaux investissements de l'année 2019 ont été les suivants :

1. le remboursement du capital des emprunts ;
2. travaux : la réfection du marché saisonnier;
3. achats : un zodiac, un mobil'home pour améliorer l'accueil des sauveteurs en mer, un podium modulable et divers autres achats.

d) Les subventions d'investissements perçues :

- de l'Etat :	0,00 €
-de la Région :	0,00 €
-du Département :	25 000,00 €
- Autres (Commune):	0,00 €.

**IV Les données synthétiques du compte administratif – récapitulation**

a) Recettes et dépenses de fonctionnement :

Réparties comme suit :

-dépenses : crédits reportés 2018 :	0,00 €
Nouveaux crédits :	1 219 040,40 €

<b>TOTAL :</b>	<b>1 219 040,40 €</b>
<b>-recettes : crédits reportés 2018 :</b>	<b>0,00 €</b>
Nouveaux crédits :	1 256 280,75 €
<b>TOTAL :</b>	<b>1 256 280,75 €</b>

**Recettes et dépenses d'investissement :****Réparties comme suit :**

<b>-dépenses : débits reportés 2018</b>	<b>0,00 €</b>
Nouveaux crédits :	86 976,11 €
<b>TOTAL :</b>	<b>86 976,11 €</b>

<b>-recettes : crédits reportés 2018 :</b>	<b>331 351,02 €</b>
Nouveaux crédits :	61 068,64 €
<b>TOTAL :</b>	<b>392 419,66 €</b>

**b) Etat de la dette**

Le budget annexe du tourisme rembourse l'emprunt « protection du littoral ». Le capital remboursé est de 35 000 €, les intérêts de 17 941,00 €.

Nota : pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L3121-17, L4132-16, L521-46, L5421-5, L5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès – verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à Vendres, le 6 mars 2020

Le Maire,

PEREZ Jean-Pierre



Envoyé en préfecture le 11/03/2020

Reçu en préfecture le 11/03/2020

Affiché le



ID : 034-213403298-20200306-CATOURISME-BF

**COMPTE ADMINISTRATIF 2019  
BUDGET ANNEXE TOURISME**

**AMORTISSEMENTS**

	1ER AMORT.	DUREE	FIN	TOTAL	BP 2018	BP 2019	N° INVENTAIRE
VEHICULES							
ZODIAC PRO CLASSIC 420	2018	7 ANS	2025	22 830,58 €	1 761,51 €	1 761,51 €	PLAGE 20017-2182
CITROEN NEMO	2018	7 ANS	2025	6 400,00 €	914,28 €	914,28 €	VEHICULES 2017-2187
<b>TOTAUX</b>				<b>18 730,58 €</b>	<b>2 675,79 €</b>	<b>2 675,79 €</b>	



## Edition pour le budget

Exercice 2019

Emprunt Contrat / Libellé	Durée Taux (année) (%)	Dettes à l'origine	Capital au 01/01/2019	Annuité	Intérêts + frais divers	Capital	Capital au 31/12/2019	Intérêts du 01/01/2019 à la dernière échéance 2019	Intérêts de la dernière échéance 2019 au 31/12/2019	Intérêts de la dernière échéance 2018 au 31/12/2018	Organisme prêteur
01KJMS011PR PROTECTION DU LITTORAL	20   4,96	700 000,00	365 000,00	52 941,00	17 941,00	35 000,00	350 000,00				CREDIT AGRICOLE
<b>TOTAUX</b>		700 000,00	365 000,00	52 941,00	17 941,00	35 000,00	350 000,00				

